

Nancy, ce 30 décembre 1910.

Bon bon cher ami

Je suis un peu confus de m'être
laissé devancer par vous dans cet échange
de vœux que chaque fin d'année nous
apporte le plaisir de renouveler. Mais
notre calme existence vient d'être
interrompue par la solennité du mariage
de l'aîné de mes neveux. Et bien que
cela se passât dans un mariage relatif
à deux heures de chemin de fer de
Nancy, ce déplacement inusité des deux
parents ensemble a quelque peu troublé
la régularité de leur train familial;
et pour moi, cette absence de deux jours
a retardé tous les projets.

Cette affectueuse lettre qui m'arrive ce matin, me fait grand plaisir, puisqu'il y est votre santé ou maintenant bonne et me permettant de reprendre l'essentiel de votre vie. Vous voyez ainsi qu'en n'abusant pas de vos forces, et en restant plutôt un peu en deça de ce qu'elles vous permettraient à la rigueur, vous pouvez conserver une activité honnête et échapper aux crises qui désorganisent tout autour de vous. Je compte sur la sagesse, qui doit vous inspirer cette expérience, pour assurer le succès des soulèvements qui sans cesse vont de nous vers vous et tous les côtés en me de la santé et du bonheur que nous désirons ardemment pour vous tous.

Vous avez déjà la grande satisfaction

de voir s'éveiller en votre fils avec ces activités généreuses et désintéressées que lui suggèrent tous les exemples qui le précèdent. Il semble qu'il doive s'orienter vers horizons plus vastes et plus lointains que les autres, qui restent encore arrêtés par la routine et la peur. Peut-être sa génération tournera-t-elle le regard et rompra les digues et de pure pénitence en vos yeux, les éléments de régénération et de progrès.

Par nous, nous en sommes occupés à l'éducation rudimentaire, qui n'est pas, d'ailleurs, la plus aisée à diriger. D'après les essais faits, le travail de nos filles à la maison, bien que fort assujettissant pour leur mère, reste encore le plus méthodique et le plus fécond. Il est probable que nos mesquins tendrons définitivement.

D'autre part, les autres restent, en moyenne,

La note, si elle n'est pas faite, est en fait officielle. Elle est destinée à être lue par les membres du conseil d'administration.

bonnes. Notre petit Bernard nous a été ramené
ce jour dernier de la Bretagne, en bon état
de rétablissement. Comme il a absolument besoin
d'une vie au grand air, que notre lieu de
séjour ne permet plus d'assurer en cette saison, nous
devons vers la mi-juin, l'envoyer séjourner
à Lannes de grands-parents avec une personne
qui sera exclusivement chargée de lui.
En dépit de nos beaux projets d'avenir,
j'ai du mal à poursuivre activement mon
travail, comme j'avois voulu. Je voudrais
d'abord, que je liquidasse plus tôt cette
première publication de mon manuscrit sur la lettre missive
de Simon de Dunois-Bugis. Plus que j'aurais l'entente
prête à la suite de mon voyage à Paris ces derniers
ont prétendu me laisser des clauses dont il n'avait pas
été question, en ce qui concerne les publications futures et
éventuelles. N'ayant pu obtenir d'un un semblable de
convention qui sauvegardât pleinement ma indépendance
je n'ai que je sois abandonné mes deux principales ~~de ce~~
côté et n'entende avec M. Bégin qui m'offre d'ailleurs
des conditions bien meilleures, sans aucun espoir sur un bel.
Un pas en point fait, je me débarrasserai au plus tôt de
cette publication. Mais je suis ~~un~~ reconnaissant de
me signaler ce qui pourrait être fait en ce qui concerne
documentation, thèses ou autres travaux quelconques
de même si ~~vous~~ certains ou déplacements de renseignements
vous font découvrir quelque indication utile ou
la question de "Jules Kuhl" à elle-même (ou ailleurs),
dont je voudrais m'occuper ensuite, je saurais très
heureux d'en obtenir la communication.

73

30 decem. 1910



Monsieur R. Laëlle
Professeur à la Faculté de Droit
14 rue Saint-Guillaume
Paris VIII^e

